

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ALMA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 26 JUIN 2017 À 18 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire Marc Asselin,  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
Messieurs les conseillers : Lucien Boily,  
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric  
Tremblay, Gino Villeneuve et Alain Fortin.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.**

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Monsieur Sylvain Duchesne, directeur  
général, et monsieur Jean Paradis,  
greffier.

La séance est ouverte à 18 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

**SOUMISSIONS – INSPECTION ET MISE À L'ESSAI DES SYSTÈMES DE GICLEURS AUTOMATIQUES ET DES CANALISATIONS INCENDIES** **322-21-2017**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'inspection et mise à l'essai des systèmes de gicleurs automatiques et des canalisations incendies (appel d'offres 2017-025) pour une durée de trois ans pour l'ensemble des bâtiments de la Ville, les soumissions suivantes ont été reçues le 15 juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix total, 36 mois (taxes en sus)
Protection incendie Viking inc. – Jonquière	8 981 \$
Tuyauterie NRJ inc. – Jonquière	11 400 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le chargé de projet en développement durable et en génie et le directeur adjoint du Service des travaux publics concernant la non-conformité de la soumission de la firme Protection incendie Viking inc. et les taxes en sus;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve,  
appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"de considérer la seule soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour l'inspection et mise à l'essai des systèmes de gicleurs automatiques et des canalisations incendies à la firme « Tuyauterie NRJ inc. » de Jonquière pour un coût total de 11 400 \$, taxes en sus, conformément à la soumission présentée, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, cette somme étant financée par le budget de chaque bâtiment concerné."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SOUSSIONS – FOURNITURE ET POSE DE GAZON – RÉFECTION DE LA PISTE CYCLABLE DES PLAINES VERTES** **323-21-2017**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la pose de gazon suite à l'excavation de la piste cyclable des Plaines vertes, les soumissions suivantes ont été reçues le 19 juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix – Taxes incluses
Nutrite Belle Pelouse inc. – Alma	16 391,99 \$
Centre Jardin Lachance Asphalte inc. – Alma	20 357,47 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par la directrice du Service des travaux publics précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la fourniture et la pose de gazon suite à l'excavation de la piste cyclable des Plaines vertes à la firme « Nutrite Belle Pelouse inc. » d'Alma, pour un coût total de 16 391,99 \$, taxes incluses, conformément à la soumission présentée, cette somme étant prise à même les disponibilités prévues à cette fin au règlement d'emprunt 264-2015."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SOUSSIONS – RÉFECTION DE LA RUE DU CURÉ-JOSEPH-RENAUD ET DE L'AVENUE DES FRANCISCAINES** **324-21-2017**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres public pour des travaux de réfection de la rue du Curé-Joseph-Renaud et de l'avenue des Franciscaines (appel d'offres 2017-089), les soumissions suivantes ont été reçues le 21 juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix -Taxes incluses
Claveau et Fils inc. – Jonquière	571 482,35 \$
Les Entreprises Rosario Martel inc. – Alma	573 603,38 \$
ED Pro Excavation inc. – Saint-Honoré	590 902,52 \$
2526-0100 Québec inc. (Terrassement Jocelyn Fortin) – Alma	662 457,24 \$
Les Excavations G. Larouche inc. – Alma	680 652 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le Service des travaux publics de la Ville d'Alma précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer à la firme « Claveau et Fils inc. » de Jonquière, le contrat pour des travaux de réfection de la rue du Curé-Joseph-Renaud et de l'avenue des Franciscaines (appel d'offres 2017-089), pour un coût total de 571 482,35 \$, taxes incluses, conformément à la soumission présentée, cette somme étant prise à même les disponibilités prévues à cette fin au projet d'immobilisation numéro 047."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SOUSSIONS – RÉFECTION DE LA RUE MELANÇON OUEST, ENTRE L'AVENUE FRANCOEUR ET L'AVENUE LAFONTAINE** **325-21-2017**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres public pour des travaux de réfection de la rue Melançon Ouest, entre l'avenue Francoeur et l'avenue Lafontaine (appel d'offres 2017-091), les soumissions suivantes ont été reçues le 22 juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix -Taxes incluses
Les Entreprises Rosario Martel inc. – Alma	399 956,63 \$
2526-0100 Québec inc. (Terrassement Jocelyn Fortin) – Alma	412 976,25 \$
Excavation Ouellet inc. – Saint-Ludger-de-Milot	422 677,42 \$
Les Excavations G. Larouche inc. – Alma	427 703,55 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le Service des travaux publics de la Ville d'Alma précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer à la firme « Les Entreprises Rosario Martel inc. » d'Alma, le contrat pour des travaux de réfection de la rue Melançon Ouest, entre l'avenue Francoeur et l'avenue Lafontaine (appel d'offres 2017-091), pour un coût total de 399 956,63 \$, taxes incluses, conformément à la soumission présentée, cette somme étant prise à même les disponibilités prévues à cette fin au projet d'immobilisation numéro 047."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR LES FRESQUES MURALES SUR LES BÂTIMENTS** **326-21-2017**

Monsieur le conseiller Gino Villeneuve donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les fresques murales sur les bâtiments.

PÉRIODE DE QUESTIONS

327-21-2017

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.

  
\_\_\_\_\_

greffière adjointe

  
\_\_\_\_\_

maire

INITIALES

maire

greffier



